

Objectifs – Fonctionnement de l'Association des Lycéens, Étudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA) du LPA d'AMBOISE

L'Association des Lycéens, Étudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA) du LPA d'Amboise est une association indépendante, de type loi 1901, déclarée à la Préfecture d'Indre et Loire. Elle a son siège dans les locaux du LPA d'Amboise. Son fonctionnement est autorisé par le Conseil d'Administration de l'établissement.

L'adhésion à l'association **est libre et volontaire** : tous les élèves et étudiants de formation initiale (4^e, 3^{ème}-2nde Professionnelle, 1^{ère} Bac pro, Terminale Bac pro et BTS) peuvent adhérer, à condition d'en faire la demande (imprimé à remplir) et d'être à jour de leur cotisation (**16,00 € pour l'année scolaire 2026-2027**).

L'Association des Lycéens, Étudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA) a pour but :

- . de développer l'autonomie des jeunes en leur confiant des responsabilités,
- . de promouvoir et d'encourager toutes les activités et manifestations à caractère culturel, social, artistique ou sportif en prolongement des activités éducatives de l'établissement,
- . de favoriser les échanges et l'ouverture à l'environnement social et culturel,
- . de contribuer à assurer le fonctionnement du foyer des élèves et étudiants.

Les locaux utilisés par l'association sont le Foyer des Élèves et tout autre équipement mis à la disposition de l'ALESa par le directeur de l'EPLFPA.

L'initiation et le perfectionnement des élèves et étudiants dans la pratique de la vie associative sont une des missions assignées aux enseignants-animateurs en **Éducation Socioculturelle**.

L'Association des Lycéens, Étudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA) est administrée par un Conseil d'Administration composé de membres élus lors de l'Assemblée Générale qui a lieu en début d'année scolaire. Ceux-ci sont élus pour une année scolaire et sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration élit le bureau de l'Association composé d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier. Ceux-ci sont plus particulièrement chargés du suivi et de la mise en place des décisions votées par le Conseil d'Administration de l'ALESa.

Pour mener à bien ses missions et ses projets, l'ALESa dispose de ressources financières de provenances diverses dont notamment :

- . les cotisations des adhérents
- . les recettes liées aux activités (participations aux sorties)

L'adhésion permet la participation, gratuite ou à prix réduit, aux activités et sorties organisées par l'association (cinéma, concert, laser-game, bowling...) hors temps scolaire, notamment le mercredi après-midi et en soirée.

Association des Lycéens, Étudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA)

DEMANDE D'ADHESION
Année scolaire 2026-2027

NOM (de l'élève ou de l'étudiant) :

Prénom (de l'élève ou de l'étudiant) :

Classe :

souhaite adhérer à l'Association des Lycéens, Étudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA) du LPA de Amboise pour l'année scolaire 2026-2027.

La cotisation de **16,00 €** est versée :

- par chèque à l'ordre de ALESA du LPA d'Amboise

- en espèces

Fait le **à** **Signature** (de l'élève ou de l'étudiant) :

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e),, responsable légal(e) de l'élève / étudiant :
Nom et prénom :, autorise ce(tte) dernier(e) à
participer aux animations ou sorties sportives, artistiques, culturelles ou de loisirs organisées durant
l'année scolaire 2026-2027 par l'Association des Lycéens, Étudiants, Stagiaires et Apprentis
(ALESA) du LPA de Amboise.

Je prends bonne note que ces sorties peuvent être organisées avec les moyens de transport et des
personnels mis à la disposition de l'association par le LPA de Amboise.

Fait le **à**

Signature